

Commune de
CRISSIER



**Préavis de la Municipalité au
Conseil Communal**

N° 41 / 2011-2016

**BATIMENTS DE VOIRIE
DIVERS TRAVAUX**

**Date retenue pour la commission d'étude :
Mardi 27 août 2013 à 19h30
Bâtiment administratif de Chisaz, salle n°1**

29 juillet 2013

AU CONSEIL COMMUNAL DE CRISSIER,

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour but de proposer au Conseil communal divers travaux nécessaires pour le bon fonctionnement, l'usage et la sécurité des bâtiments de voirie. Ces travaux seront réalisés selon leur degré d'urgence d'ici la fin de la législature.

2. Contexte

Le cahier des charges du centre de la Voirie date de juillet 1983. Les autorités communales de l'époque souhaitaient regrouper dans des locaux appropriés, les services disséminés sur la commune.

Les travaux d'études et d'exécution ont duré environ deux ans à partir de la mise à l'enquête en 1984.

Le projet retenu lors de la mise au concours comprenait la construction de deux bâtiments avec aménagement d'un abri de protection civile (180 personnes) et un poste sanitaire de secours.

L'ensemble des constructions permet d'offrir à l'exploitation une surface de 1'090 m² comprenant ateliers, dépôts, garages, bureau, vestiaires douches et deux appartements de service, de quatre pièces chacun.

A l'époque, le travail commun de l'architecte et de l'ingénieur a permis l'élaboration d'une architecture fonctionnelle et adaptée au site. En ménageant les aspects pratiques d'exploitation, le recours à certaines élaborations architecturales débouche sur une construction d'aspect original et soigné : toit à la mansard recouvert de cuivre, éclairage zénithal complété par des éléments de structure bien dessinés, soins particuliers à la serrurerie.

Les façades sont traitées en béton lavé et fabriqué par éléments « sandwich » contenant l'isolation.

Le chauffage s'effectue dans les dépôts par aérochauffeur, par radiateurs dans les ateliers et par le sol dans les appartements.

Sols, plafonds et murs sont traités en fonction de l'affectation des locaux (charges, acoustique, climat etc.)

Le montant de ces travaux et des études a représenté un montant de Frs 6'000'000.--.

En 1996, l'appartement nord a été rénové suite à un incendie de cuisine pour un montant de Frs 40'000.--, montant entièrement pris en charge par l'assurance ECA.

En 2005, l'appartement nord a été rénové au niveau des peintures et des parquets pour un montant de Frs 14'000.--.

Entre 1986 et 2011, ces appartements ont reçu un entretien régulier pour divers éléments tel que l'électroménager, sanitaire, fenêtres, électricité, etc. pour un montant de Frs 21'500.--.

En 2011, l'appartement sud a été intégralement rénové pour un montant de Frs 89'500.--.

Après analyse par le service du Patrimoine Communal des bâtiments de voirie, l'importance des travaux a incité la Municipalité à proposer au Conseil communal un préavis pour les divers entretiens en lieu et place de les intégrer dans le budget de fonctionnement annuel pour l'année 2013.

3. Exposé des besoins

Le présent préavis traite des deux bâtiments de voirie, Alpes 1 et Alpes 3.

Les besoins en terme d'entretien, de rénovation, d'amélioration ou réparation sont divers et listés ci-dessous :

- Remplacement de la moquette usée de l'entrée de l'immeuble des Alpes 1 donnant accès aux appartements.
- Rafraichissement de la peinture de la cage d'escalier de l'entrée de l'immeuble des Alpes 1 donnant accès aux appartements.
- Remplacement des luminaires de la cage d'escalier de l'entrée de l'immeuble des Alpes 1 donnant accès aux appartements par des luminaires économiques.
- Rafraichissement de la peinture du bureau, de la cafétéria, des vestiaires, du hall de voirie ainsi que la cage d'escalier d'accès à ces locaux. Ces travaux comprennent également l'agencement définitif de la cafétéria avec un nouveau mobilier et l'électroménager récupéré dans l'appartement de voirie rénové en 2011.
- Remplacement des luminaires de la zone « bureau voirie » par des luminaires à ampoules économiques.
- Amélioration du guichet et des armoires du hall de la voirie, ceci afin de créer de meilleures espaces de rangement et d'accueil.
- Mise en passe électronique de l'ensemble des serrures principales des locaux de la voirie, afin d'avoir, comme pour la majorité de nos locaux, un contrôle d'accès.
- Mise en place de commandes à distance des portes des garages et ateliers de voirie.
- Mise en place de deux motorisations sur les portes de garages qui n'ont pas encore été équipées. Cette installation ainsi que celle de commandes à distance faciliteront les accès aux garages pour les employés de voirie et plus particulièrement l'hiver en période de neige.
- Mise en place d'avertisseurs lumineux dans les ateliers de voirie, ceci afin que le mécanicien lors de travaux bruyants puisse constater une action sur la sonnerie ou un appel téléphonique.
- Mise en place de détection pour l'allumage des éclairages extérieurs, ceci afin de faciliter la tâche des employés de voirie plus particulièrement en hiver lors des déneigements, actuellement il faut actionner dans l'obscurité l'allumage de l'éclairage extérieur. Cette installation de détection permettra aussi de réduire les coûts d'énergie liés à l'éclairage de la cour de la voirie
- Remplacement des luminaires extérieurs par des modèles performants et plus économiques.
- Mise en place d'une isolation thermique et acoustique au plafond des garages du bâtiment des Alpes 1 afin de limiter les impacts thermiques et sonores pour les appartements situés au dessus des garages.
- Mise en place de bornes WI-FI dans la zone administrative de la voirie

4. Estimation des coûts

L'estimatif des coûts a été réalisé sur la base de devis rentrés

Coûts des travaux généraux dans les bâtiments de voirie :

• Remplacement moquette entrée immeuble Alpes 1	Fr	1'500.00
• Peinture entrée immeuble Alpes 1	Fr	6'500.00
• Remplacement luminaire entrée immeuble Alpes 1	Fr	1'500.00
• Peinture bureau cafétéria vestiaire hall escalier voirie	Fr	14'500.00
• Remplacement luminaire zone bureau voirie	Fr	12'000.00
• Amélioration guichet et armoires hall voirie	Fr	8'000.00
• Mise en passe électronique serrures voirie	Fr	25'000.00
• Commande à distance des portes de garages	Fr	15'000.00
• Adjonction motorisations portes de garages	Fr	10'000.00
• Mise en place avertisseurs lumineux ateliers	Fr	2'500.00
• Détection lumières extérieures	Fr	4'500.00
• Remplacement luminaires extérieurs	Fr	6'000.00
• Isolation plafond garage	Fr	40'000.00
• Mise en place de bornes WI-FI	Fr	3'000.00

<u>Total préavis 41 / 2011-2016 à voter</u>	Fr	<u>150'000.00</u>
--	-----------	--------------------------

5. Plan financier des investissements 2013

Plan des investissements 2013-2017

Les investissements du présent préavis en cours figurent au plan quinquennal 2013-2017, actuellement pris en considération dans le tableau ci-dessous. Montant prévu : Fr. 133'000.--

Total des investissements prévus de 2013 à 2017		Fr. 48'745'000.00
Divers préavis déjà votés		Fr. 1'826'000.00
8/2011-16	Rénovation des places de jeux	Fr. 350'000.00
18/2011-16	Eclairage public - Patrimoine administratif Crédit-cadre 2013-2016	Fr. 483'000.00
20/2011-16	Secteur Voirie - Remplacement d'un véhicule Nissan King Cab (1993)	Fr. 43'700.00
22/2011-16	Crédit d'étude relatif au plan de quartier (PQ) Lentillères Nord - Patrimonium	Fr. 345'000.00
23/2011-16	Nouveau collège de la Romanellaz - Crédit d'étude pour la réalisation d'un bâtiment scolaire	Fr. 450'000.00
24/2011-16	Gare de Renens - Crédit d'ouvrage du tracé routier de la Place de la Gare et du giratoire des Glycines	Fr. 486'375.00
25/2011-16	Les Uttins - Crédit d'étude relatif à l'établissement du plan de quartier	Fr. 415'000.00
26/2011-16	Ley Outre, secteurs 8, 9 et 10 - Crédit d'étude pour la	Fr. 266'760.00
27/2011-16	Salle de spectacles de Chisaz - Divers travaux	Fr. 343'000.00
28/2011-16	Abribus de la rue du Centre - Remplacement	Fr. 78'000.00
29/2011-16	Bâtiments scolaires - divers travaux	Fr. 477'500.00
30/2011-16	Crédit d'étude relatif au plan de quartier (PQ) Lentillères Sud	Fr. 419'000.00
31/2011-16	Pont "Migros" - remplacement du joint de dilatation	Fr. 100'000.00
33/2011-16	Secteur Voirie - remplacement de la balayeuse MFH 2500 (2002)	Fr. 185'000.00
Préavis en cours au 29.7.2013		
39/2011-16	Crédit d'étude relative à l'élaboration d'une vision communale d'implantation des installations commerciales à forte fréquentation	Fr. 120'000.00
40/2011-16	Bâtiment administratif de Chisaz - réaménagement divers locaux et divers travaux	Fr. 300'000.00
41/2011-16	Batiments de voirie - divers travaux	Fr. 150'000.00
42/2011-16	Mise en place d'installations de vidéo protection	Fr. 220'000.00
Solde des investissements à voter selon plan 2013-2017		Fr. 42'233'000.00
Ecart défavorable par rapport au plan d'investissements 2013-2017		Fr. 546'335.00

Plan de financement des investissements proposés

Montant du crédit souhaité		Fr. 150'000.00
Mode de financement	Ces investissements seront financés par la trésorerie courante.	
Amortissement	La part des investissements, qui ne peuvent être recensés comme des dépenses thématiques au sens de la péréquation, sera amortie immédiatement par un prélèvement dans le fonds de réserve no 9282.50 "Investissements futurs". S'agissant des investissements qui seraient susceptibles d'être considérés comme des dépenses thématiques (estimation : Fr. 140'500.--), ils seront amortis dans un délai de dix ans par des prélèvements annuels dans le fonds de réserve no 9282.21 "Investissements thématiques en cours votés" qui aura été préalablement approvisionné à ce effet par un prélèvement global dans le fonds de réserve no 9282.50 "Investissements futurs".	
Charges de fonctionnement	Ces investissements n'entraîneront pas de charges de fonctionnement supplémentaires.	

6. Conclusions

Au vu des éléments invoqués dans le présent préavis, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes:

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRISSIER

- vu le préavis municipal n° 41 / 2011-2016 du 29 juillet 2013
- vu le rapport de la commission chargée de l'étude
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

DECIDE

D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux décrits dans le présent préavis.

ACCORDE

A la Municipalité le montant du crédit total de **Fr 150'000.--** , selon détails du plan de financement figurant dans le présent préavis

Adopté par la Municipalité en séance du 29 juillet 2013

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Le Secrétaire

M. Tendon

D. Lang

Délégué de la Municipalité à convoquer: Monsieur Stéphane REZSO, Municipal